



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le :

Lundi 5 juillet 2021
à 18 heures 30
Salle des fêtes Pablo NERUDA

ORDRE DU JOUR

- 1 / Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 10 mai 2021
Rapporteur : G. LENEVEU
- 2 / Ajustements de crédits / Décision Modificative n° 2
Rapporteur : G. LENEVEU
- 3 / Stèle des Canadiens / Participation financière de l'association "La Maison des Canadiens"
Rapporteur : G. LENEVEU
- 4 / Personnel municipal / Modification du tableau des effectifs
Rapporteur : D. de WINTER
- 5 / Ateliers du service culturel / Tarifs 2021-2022
Rapporteur : M-F. MOLLET
- 6 / Ateliers du service culturel / Tarif de la vacation horaire 2021-2022
Rapporteur : M-F. MOLLET
- 7 / Ateliers du service culturel / Montant de la prestation de service 2021-2022
Rapporteur : M-F. MOLLET
- 8 / Stages service culturel / Tarifs 2021-2022
Rapporteur : M-F. MOLLET
- 9 / Convention avec l'ESAT de Colombelles / Pratique artistique à l'espace Camille Claudel
Rapporteur : M-F. MOLLET
- 10 / Aide financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf / Convention
Rapporteur J-P. ISABEL
- 11 / Questions diverses
- Arrêté portant établissement des lignes directrices de gestion

Fait à GIBERVILLE, le 28 juin 2021

Le Maire
Gérard LENEVEU

